

que le discours du ministre des Finances est un exposé budgétaire pour les hommes d'affaires, une concession aux sociétés et aux capitalistes, mais non pas aux veuves et aux orphelins.

Il déclare aussi que les habitants du Canada et des autres parties du monde ne croient plus le gouvernement capable de diriger les affaires nationales.

Il mentionne aussi que l'homme moyen est encore plus dégoûté du manque d'action de la part du gouvernement. D'après lui, le budget ne parle aucunement d'expansion des marchés intérieurs ou extérieurs pour les produits canadiens.

Plus loin, il dit que l'avenir de GATT l'inquiète beaucoup, s'il faut que les idées actuelles l'emportent et que le gouvernement ne fasse rien en ce qui concerne les taux d'intérêt.

Ce sont des pleurs et des lamentations que l'on entend de la part des cégédistes; mais ceux-ci réclament, il semble, le monopole de la compétence, ce que je ne leur concède pas, préférant plutôt me rallier à l'amendement libéral, amendement proposé par des personnes qui, au moins, connaissent ce qu'est la responsabilité d'administrer le pays.

L'ancien gouvernement libéral, en ce qui concerne le problème le plus important de l'heure, a déjà posé des gestes précis. Après la dernière guerre, il a eu à faire face à une situation semblable, mais le chômage ne s'est pas fait sentir, car sous la direction d'habiles administrateurs, plus intéressés au bien-être de la population qu'à la politiquerie, des solutions anticipant les problèmes furent apportées.

Le gouvernement d'alors a eu à trouver de l'emploi pour de plus en plus de Canadiens, puisque la population augmentait rapidement et que la production de guerre était finie.

Ce gouvernement sage et expérimenté a créé des milliers d'emplois à chaque année et a fourni du travail au nombre d'ouvriers sans cesse croissant, c'est-à-dire à ceux qui travaillaient à la production de guerre, comme à nos soldats libérés des forces armées.

Cette solution fut apportée par la création de nouvelles industries et en donnant à celles-ci les moyens d'expansion nécessaires pour fournir plus d'emplois à nos Canadiens, et cela grâce à une politique économique extérieure des plus sage qui nous a permis d'exporter nos excédents de production.

Le chômage est aujourd'hui notre plus sérieux problème. Il a atteint une gravité insurpassée depuis la grande crise économique des années 1930. Il ne devrait pas en être ainsi, mais depuis 1957 on n'a pas apporté au plein emploi l'attention qu'il méritait.

Le présent gouvernement s'est montré incapable de résoudre ce problème et ses actes

ne correspondent pas aux besoins de cette situation urgente. Et pourtant le chômage est une réalité.

D'octobre 1959 à octobre 1960, le nombre de chômeurs a augmenté de 117,000 au Canada. Il me semble que ces chiffres sont de nature à faire réfléchir, même si le nombre d'employés a augmenté de 92,000, ce qui laisse un déficit, dans l'emploi, de 25,000 ouvriers.

Et ce qui complique encore plus la situation, c'est que la Caisse d'assurance-chômage est rendue à un niveau alarmant. Tandis que le chômage se fait plus élevé, la Caisse d'assurance-chômage baisse à vue d'œil; il y a évidemment relation entre les deux facteurs, le premier influençant nécessairement le second.

On va même jusqu'à dire que si les choses continuent d'aller comme elles vont actuellement, au 31 mai prochain, la Caisse d'assurance-chômage ne s'établirait qu'à 85 millions.

La situation est des plus graves et nécessite de sérieux correctifs.

On peut facilement estimer la mesure du mal qui sévit actuellement si l'on se rappelle, par exemple, qu'au 31 mai 1957, la Caisse en question atteignait 878 millions.

La situation actuelle tient naturellement de l'accroissement constant du nombre des chômeurs, lequel atteindra, au cours de l'hiver, des sommets sans précédent.

Toute cette malheureuse situation s'explique en raison du ralentissement de l'économie nationale; en conséquence, des mesures ayant des effets immédiats s'imposent, puisque le rapport soumis par le comité et déposé à la Chambre le jour de l'ajournement, prévoit également qu'après le mois de mars, alors que prendra fin la présente année financière, les dépenses dépasseront les revenus, à cause des nombreuses prestations qui seront versées au cours des mois d'avril et mai, et c'est pourquoi il est prévu que la Caisse ne contiendra que 85 millions au 31 mai 1961.

Devant l'inaction du gouvernement, nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons prévu cette situation qui apparaît dans le rapport présenté à la Chambre juste au moment où le Parlement s'est ajourné pour les vacances des fêtes, mais il n'y avait plus de discussion possible.

Le ministre du Travail (M. Starr) a joué exactement le même tour au Parlement en déposant un rapport presque aussi alarmant, du même comité, le dernier jour de la session, en août dernier.

Le gouvernement voudrait-il éviter, aux Communes, un débat sur le chômage et en même temps empêcher que ce rapport soit répandu dans le public, afin que celui-ci ne se rende pas trop compte de la gravité de la situation?